

Un atelier de sensibilisation au Pavillon bleu

Mercredi 5 juin, le comité régional du tourisme Occitanie (CRT) organisait à Montcuq un atelier de sensibilisation au Pavillon bleu. Dans le cadre d'une stratégie de promotion du tourisme durable de la destination Occitanie, le CRT a en effet décidé en 2018 de soutenir les sites engagés dans la démarche Pavillon bleu. Élus, représentants de structures touristiques, membres du Syded et de l'ARS (Agence régionale de santé) participaient à cette action de promotion et d'information.

La matinée a permis d'aborder plusieurs grands volets. Marion Saint-Martin a présenté le CRT, ses orientations, ses objectifs, et les enjeux environnementaux, sociétaux et économiques, auxquels la région Occitanie doit répondre, ainsi que sa stratégie de communication et de promotion pour 2019. Ce fut ensuite l'ac-



Le lac de Saint-Sernin, seul lieu de baignade du Lot labellisé Pavillon bleu.

tualité du label Pavillon bleu géré par l'association parisienne Teragir et les critères d'attribution imposés : qualité de l'eau validée par l'ARS, gestion des déchets et système de tri sélectif, accès aux personnes en situation de handicap, baignade surveillée, panneaux d'informa-

tion et plan du site, sanitaires et accès à l'eau potable, éducation à l'environnement et sensibilisation au développement durable.

Bien entendu, l'expérience de Montcuq a été citée en exemple puisque le plan d'eau de Saint-Sernin, qui remplissait toutes les

conditions de sélection, est devenu en mai 2018 le seul lieu du département à détenir le label Pavillon bleu. Le maire Alain Labarthe a d'ailleurs souligné les atouts de sa ville et l'importance de l'activité touristique dans la commune, avec des retombées économiques non négligeables. Les participants ont pu découvrir sur site les réalisations effectuées par la municipalité pour aménager et valoriser cet espace prisé des visiteurs locaux et étrangers, et des sportifs amateurs d'activités nature.

Montcuq-en-Quercy-Blanc fait partie des 188 communes françaises et des 395 plages et 107 ports de plaisance distingués sur tout l'hexagone pour leur engagement environnemental. La France est le 3^e pays avec le plus grand nombre de sites labellisés Pavillon bleu, derrière l'Espagne et la Grèce.